



## Notification concernant le pool des europalettes

Chers responsables des engins échangeables,

Ces derniers jours et semaines, la presse a beaucoup parlé du conflit qui s'envenime entre l'UIC et l'EPAL. Nous souhaitons vous donner des informations sur la situation actuelle.

### Situation initiale

Sur mandat de l'Union internationale des Chemins de fer (UIC), l'EPAL a supervisé jusqu'à aujourd'hui la fabrication et la réparation des palettes EUR. Fin 2012, l'UIC a décidé de mettre un terme à sa collaboration avec l'EPAL. Les tentatives de régler le conflit ont échoué pour l'instant.

### Situation actuelle

Il y a quelques jours, le conflit a pris une nouvelle dimension lorsque l'UIC a laissé entendre que les europalettes EPAL ne devaient plus être échangées à l'avenir au sein du pool des europalettes. La situation serait insupportable pour tous les partenaires impliqués. La situation est actuellement bloquée entre les deux parties. En tant que propriétaires et utilisateurs des palettes, nous aurons certainement encore voix au chapitre, tout comme vous, sur la question de l'échange des palettes.

### Qu'est-ce que cela implique pour Migros?

Pour vous, chers responsables des engins échangeables, rien ne change pour l'instant. Nous nous en tenons aux critères d'échange EPAL en vigueur. Vous pouvez continuer à échanger comme auparavant toutes les europalettes utilisables satisfaisant à ces critères.

MTM gardera un œil sur la situation et vous informera immédiatement si un changement se dessine.

Nous vous prions d'agréer, chers responsables des engins échangeables, nos salutations les meilleures

Votre équipe MTM